



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

NEWSLETTER

NUMERO 17 – AOÛT/SEPTEMBRE 2021



LE MOT DU PRESIDENT



JACKY TERREAU

En cette nouvelle rentrée sportive, qui ne se profile pas tout à fait comme les autres, je souhaite remercier bénévoles et enseignants qui veillent à appliquer les mesures sanitaires afin d'être en phase avec les réglementations. Les premiers retours du terrain nous montrent les bénéfices de l'engagement des dirigeants.

Le pass sanitaire nous permet à toutes et à tous de relancer l'activité pour l'ensemble des adhérents. C'est en étant solidaire que nous pourrons maintenir les compétitions, les animations et la vie dans les clubs. L'essentiel étant de reprendre nos raquettes et de retrouver le chemin de nos clubs.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée sportive.

SOMMAIRE

Le mot du Président p.1

L'actualité p.2

ITF de Nevers 25 000 \$ p.3

Pass Sport p.3

Finale Beach-Tennis Tour p. 4

ADOC p.5

L'ACTUALITE

FORMATION TENNIS SANTE

Une nouvelle formation concernant le Tennis Santé est prévue le week-end du 27 et 28 novembre 2021 à Dijon. Vous retrouverez l'ensemble des informations en suivant ce lien :

<https://ligue-bfc-tennis.fr/enseignement-formations-continues/>

RESULTATS SPORTIFS DES COMPETITIONS AU LAC KIR

La saison sportive à l'Espace Jérôme Golmard au Lac Kir touche à sa fin. Elle s'est ponctuée par l'ITF féminin de la ville de Dijon avec la victoire de la suisse Alina GRANWEHR mais également par la phase finale du circuit régional, le « Beach-Tennis Tour en BFC », regroupant 8 équipes hommes (cf article ci-dessous).

C'EST L'HEURE DE LA RENTREE POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION

Dix-sept stagiaires ont fait leur rentrée pour suivre la formation de DE Tennis. Ils seront au centre de formation du 23 août au 18 juin 2022 : tous les lundis et mardis au cours de la période scolaire + semaines pendant les vacances, soit 750 heures au sein du Centre de formation + 500h minimum en structure. Sur les dix-sept stagiaires, quatorze sont en contrat d'apprentissage et sept viennent de club de la Ligue BFC (ASCAP Montbéliard x2, Quetigny AS, St Rémy TC, Beaune TC, Monéteau AT, St Georges/Baulche)

TMC FEDERAL U9 : CHALLENGE DES 24 METRES A THISE

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis organise le TMC Fédéral U9 vert « Challenge des 24 Mètres » du jeudi 30 septembre au samedi 2 octobre 2021 au Centre de Ligue Jean Waltefaugle à Thise.

L'épreuve évolue vers une compétition verte remplaçant ainsi l'ancienne formule nommée « Challenge des 18 Mètres ». Les joueurs participants à ce TMC sont sélectionnés par les Equipes Techniques Régionales des ligues rassemblant ainsi les meilleurs filles et garçons U9 évoluant au niveau vert sur ce tournoi.

Douze représentants burgo-comtois seront présents dont neuf garçons et trois filles. Voici les listes des joueurs et des joueuses sélectionnés :

Garçons : Alex CHARDON (DUC), Mattia PERRA (Stade Audincourtois), Eden CIRON (ASPTT Nevers), Milan THILLOU (Malay le Grand), Paul JUPILLE (Dole TC), Ceylian DUMONT (Longvic ALC), Roman BUSKO (Grandvillars TC), Malone PERSIDE GIRARDOT (Rougemont TC) et Célestin RICCI (ASCAP Tennis Montbéliard).

Filles : Victoria BIANCHI (ASM Belfort), Simona LJUBOJA (ASCAP Tennis Montbéliard) et Agathe MORARD (Mâcon TC).

Les tableaux sont complétés par des délégations du Grand-Est, du Val de Marne et des Hauts de France.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PADEL

Résultats de nos 2 paires masculines engagées au Championnat de France de Padel qui avait lieu du 24 au 26 septembre à Cabriès (ligue PACA) au WinWin Padel (la paire féminine de la BFC qualifiée ayant dû déclarer forfait avant le début du Championnat de France) :

La paire dijonnaise, Pierre Etienne MORILLON (TCD - classé n°30) et Thomas BRISSAUD (TCD - classé n°54) se classe 19ième sur 32 paires engagées après 3 victoires et 2 défaites. (photo de gauche)

La paire nivernaise, Charles Alexandre (Spoon Center Nevers - classé n°203) et Justin MARLOT (Spoon Center Nevers - classé n°45) se classe 31ième n'ayant pas pu jouer leur 3 derniers matchs suite à une blessure. La Ligue souhaite un prompt à rétablissement à Charles Alexandre. (photo de droite)



ITF - Tournoi International de Tennis Nevers-Nièvre

03 au 10 octobre 2021

C'est un des rendez-vous sportifs incontournables de la région depuis 1998.

La 23^e édition du Tournoi International de Tennis Nevers-Nièvre se déroulera du dimanche 3 au dimanche 10 octobre sur les installations du Comité de la Nièvre à Saint-Éloi.

Ce rendez-vous attire des joueurs classés entre la 150^e et la 600^e place à l'ATP (classement mondial).

Alors encore inconnus du grand public, Medvedev (en 2015 et actuel n°2 mondial), Tsonga, Gasquet, Llodra, Simon, Benneteau, Mahut, Herbert... sont passés par la Nièvre.

Ce tournoi professionnel, doté de 25.000 dollars, est le premier échelon international, sur lequel les plus jeunes joueurs essayent de gagner leurs premiers points à l'ATP, afin de gravir la hiérarchie mondiale.

Pour cette édition, le Comité de la Nièvre de Tennis propose plusieurs animations pour les jeunes des écoles de tennis (moins de 12 ans), les scolaires et le public.

Entrée gratuite du 3 au 8 octobre

Samedi 9 oct. - Demi-finales : 6€

Dimanche 10 oct. - Finale : 6€

Pass week-end 9/10 oct. : 10 €

Liens :

<https://comite.fft.fr/nievre>

<https://www.facebook.com/tennisnievre>

<https://www.instagram.com/comitenievretennis>



PASS'SPORT - MODE D'EMPLOI

Le Pass'Sport est une nouvelle allocation de rentrée sportive de 50 € par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2021 à juin 2022.

Le Pass'Sport s'adresse aux enfants de 6 à 17 ans révolus au 30 juin 2021 qui bénéficient soit de :

- l'allocation de rentrée scolaire ;
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- l'allocation aux adultes handicapés (entre 16 et 18 ans).

Documents nécessaires ?

Avant de vous lancer dans la saisie des demandes de remboursement

– Munissez-vous des documents nécessaires :

- pour toutes les structures : le RIB
- attestation d'affiliation à la FFT pour l'année 2021/2022 (demande au secrétariat de la ligue).

Comment cela fonctionne ?

Les familles éligibles au Pass'Sport ont reçu durant l'été 2021 un courrier les informant qu'elles bénéficient de cette aide de 50€ par enfant. Elles doivent présenter ce courrier, entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre 2021, au moment de l'inscription dans l'association sportive de leur choix pour bénéficier d'une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités.



Comment me faire rembourser ?

Je peux initier ma demande de remboursement en déclarant au fil de l'eau les jeunes éligibles accueillis.

La déclaration des jeunes se fait sur « Le compte Asso », au cours de deux vagues :

- 1ère vague du 1er septembre à mi-octobre : vous pouvez déclarer les jeunes accueillis du 1er juillet à mi-octobre
- 2ème vague de mi-octobre au 30 novembre : vous pourrez déclarer les jeunes accueillis de mi-octobre au 30 novembre et éventuellement ceux accueillis lors de la 1ère vague que vous auriez oublié de déclarer avant.

Ces deux vagues permettent d'assurer un premier versement rapide des Pass'Sport aux associations.

Attention : à la mi-octobre et pendant quelques jours, le compte Asso sera inaccessible pour permettre d'organiser les premiers remboursements aux associations.

Retrouvez les informations complémentaires concernant le dispositif et le remboursement en cliquant sur le logo ci-dessous :



FINALE DU BEACH-TENNIS TOUR EN BFC 2021

La 1ère édition du circuit régional « Beach-Tennis Tour en BFC » touche à sa fin. Malgré des situations sportives limitantes liées aux restrictions sanitaires, le circuit a regroupé 4 tournois de Beach-Tennis durant la saison 2020-2021.

Dimanche 19 septembre s'est déroulée la phase finale de ce circuit. Sur invitation, 8 équipes hommes ont pris part à ce tournoi. Le principe : à chaque participation d'un tournoi durant la saison sportive, chacun des joueurs s'est vu attribuer des points en fonction de sa place finale à l'issue de ses tournois.

Malgré une météo très capricieuse, la phase finale s'est déroulée sans encombre avec un très bel esprit sportif. La paire vainqueur de cette première édition vient d'Orléans : Pierre AUBAILLY et Alain FRANC, « il y avait des tournois plus proches de chez nous à cette même date mais nous souhaitions encourager cette dynamique régionale ».

Abdenor CHERFA a officié pour la première fois en tant que juge arbitre d'un tournoi de Beach-Tennis. Il a apprécié l'esprit convivial et festif de cette manifestation.



ADOC : LES FORMATIONS EN LIGNE SONT DE RETOUR !

La saison dernière, l'Equipe Régionale de Développement a mis en place des formations en ligne destinées aux dirigeants pour les accompagner dans l'utilisation de l'outil ADOC.

Suite aux retours positifs de cette initiative, l'ERD a décidé de prolonger les formations ADOC en ligne sur la saison 2022. Six modules sont proposés vous les retrouverez sur le site internet de la Ligue via le lien suivant :



Modules de formation ADOC

Premières dates :

04/10/21 à 17h : Configuration Paramétrage

06/10/21 à 17h : Formules d'accès – Réservation en Ligne – Location Horaire

11/10/21 à 17h : Compétition – Homologation – Matches Libres – Enseignement

13/10/21 à 17h : Adhérent – Licence – Formule d'accès au club

14/10/21 à 17h : Gestion financière

21/10/21 à 17h : Paiement en ligne

ADOC : LES RAPPELS SUR LES FONCTIONNALITES

Pour rappel, l'outil d'Aide au Développement et à l'Organisation des Clubs (ADOC) est une application fédérale mise à disposition des clubs pour faciliter la gestion de leur association. Comme chaque début de saison, il est important de mettre à jour les formules d'accès pour que les adhérents puissent utiliser la réservation en ligne.

Les fonctionnalités du « paiement en ligne » et de « la location horaire » sont en plein développement et plusieurs clubs de la Ligue franchissent le pas pour se doter de ces améliorations digitales.

La location horaire présente une bonne opportunité de diversification des recettes pour les clubs. En effet grâce à ce paramétrage les pratiquants externes au club ayant un compte Ten'Up pourront réserver des créneaux mis à disposition par le club. Les adhérents peuvent rester prioritaires, l'objectif étant d'optimiser le taux d'occupation des courts.

Le paiement en ligne présente plusieurs avantages. En effet, les cotisations peuvent être directement réglées en ligne depuis l'application Ten'Up par le pratiquant. Les inscriptions aux tournois du club peuvent aussi être encaissées directement au moment de l'inscription. Toutes les transactions sont ensuite reportées sur ADOC ce qui facilite la mission du trésorier du club.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter les Conseillers en Développement de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis qui pourront ensuite vous aider dans le paramétrage de ces fonctionnalités :

- Maelle HIBON : maelle.hibon@fft.fr
- Mathieu DEGOUT : mathieu.degout@fft.fr
- Samuel NOUDEAU : samuel.noudeau@fft.fr
- Pierre VAUTHIER : pierre.vauthier@fft.fr

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

